

FORUM PHYTO

Le Bulletin de liaison

N°0-2007



Le Forum PhytO de la Filière Fruits et Légumes – Fedecom – Felcoop – FNPF - FNPL

Le Forum PhytO : c'est (presque) parti !

La pression commerciale, sociale, médiatique, réglementaire sur la protection phytosanitaire est extrêmement forte, spécialement depuis 2 ans. La situation devient ingérable sur le terrain, alors que nous savons concrètement que la protection phytosanitaire est nécessaire pour une production saine, de qualité et respectant l'environnement.

Concernant la promotion/ communication des Fruits et légumes, la protection phytosanitaire devient de ce fait un point de faiblesse pour la communication, alors même que les fruits et légumes sont reconnus comme un facteur important de santé publique.

Des actions coordonnées des producteurs, en France et en Europe, la sensibilisation croissante de toute la filière sur le sujet, constituent maintenant un point d'appui collectif et stratégique à partir duquel nous devons agir : La situation est maintenant mûre pour une action collective sur ce sujet.

Fedecom a adopté, à son CA de début janvier, le principe et le budget d'un « Forum PhytO » en collaboration avec l'ensemble de la filière (FNPF, FNPL, Felcoop, ...).

Le Forum PhytO consiste principalement en un poste d'animation à mi-temps et le développement d'un site Internet et Extranet mettant à disposition de l'information pour la filière. Des détails de répartition budgétaire, de constitution et de fonctionnement du Comité de pilotage restent à affiner. La majorité des Sections Nationales ont manifesté leur intérêt et ont déjà prévu leur participation, tant les problèmes sont urgents. Des actions sont déjà engagées avec plusieurs d'entre elles.

Le Forum a pour tâche de faire circuler l'information, de redonner confiance sur ce terrain aux producteurs, aux techniciens, aux commerciaux, d'instaurer le dialogue transparent avec la distribution, les Pouvoirs Publics et l'ensemble de la société civile.

Contribuer à débloquer la situation sur les Usages non pourvus (principalement usages mineurs) est une priorité, en stimulant les relations entre les organisations qui interviennent sur le sujet.

Document de présentation du Forum sur simple demande

François Lafitte, président de Fedecom et Bernard Géry, président du Forum PhytO.

Le bulletin de liaison, les infos, le flash

Le présent bulletin est interne. Il doit être considéré comme la plateforme essentielle d'échanges, disponible pour tous les participants actifs du Forum.

Des « Infos » (tous les 2 mois) et un flash (selon l'actualité), seront diffusées plus largement.

Pour toutes ces publications, vous aurez la possibilité, avec participation aux frais, d'une version papier.

Un site Internet et Extranet rendra accessible l'information en ligne (avec identifiant et mot de passe pour les infos internes) : anciens numéros des Infos et du Bulletin, base argumentaire, articles de presse, liens utiles...

Note : pour ce numéro, le site extranet n'étant pas encore opérationnel, les documents dont il est fait mention sont disponibles sur simple demande par e-mail.

Rencontres Sdqpv/Ctifl légumes (Lanxade) et Entretien techniques fruits (Sival).

Lors de ces rencontres, la Protection des Végétaux (Sdqpv) et le Ctifl ont fait le point réglementaire et technique de la protection phytosanitaire. Suite au décret du 23 septembre 2006, l'AFSSA (Agence Française de Sécurité alimentaire) prend maintenant en charge l'évaluation des traitements phytosanitaires, qui est la première condition de leur homologation. Les Pouvoirs Publics ont expliqué les méthodes qu'ils comptent mettre en œuvre pour rattraper le retard d'instruction des dossiers d'homologation, en particulier concernant les usages mineurs.

Intervention du Forum PhytO, en collaboration avec la FNPL, sur simple demande

EurepGap : constitution du groupe de travail sur la protection phytosanitaire

Lors de la conférence en Septembre 2006, la direction d'EurepGap a accepté la proposition des fournisseurs de constitution d'un groupe de travail sur la question phytosanitaire (intitulé CPWG). Les questions des usages non pourvus et des LMR sont des enjeux majeurs pour l'intégrité et la crédibilité de la certification EurepGap.

Des discussions sont en cours sur le programme de ce groupe de travail et sur sa composition.

Prise de position des fournisseurs lors de la Conférence disponible sur simple demande

EurepGap : Proposition sur les « usages non pourvus ».

Le groupe EurepGap France, en collaboration avec les autres fournisseurs, élabore une proposition visant à assurer la transparence des enregistrements de protection phytosanitaire dans le cadre de la certification, et malgré l'existence d'usages non pourvus. EurepGap accepte déjà le principe de l'acceptation des usages « off-label », dans les pays où ils sont autorisés. Les fournisseurs proposent une démarche analogue dans les pays où le « off label » n'a pas d'existence légale (ce qui est le cas de la France...).

Proposition en discussion sur simple demande

La filière travaille sur l'Arrêté du 12 septembre 2006

L'arrêté français du 12 septembre 2006 encadre l'utilisation des produits phytosanitaires par les producteurs. Vitesse du vent, ZNT (zone non traitée), DAR (délai avant récolte) et DRE (délai de réentrée) sont les 4 points qui, en cas d'application stricte de l'Arrêté, entraîneraient des difficultés majeures, pouvant remettre en cause l'existence même de la production.

Des rencontres impliquant la Section Nationale Pommes, la FNPF, la FNPL, la FNSEA, le Ministère de l'Agriculture (DGAL), le CTIFL, la MSA ont eu lieu et devraient aboutir à une circulaire d'application plus réaliste. Le Forum Phyto a contribué à stimuler le dialogue entre tous ces intervenants.

Lien vers l'[Arrêté du 12 septembre 2006](#)

Argumentaires disponibles sur simple demande

Télématin donne la parole au « professeur » Belpomme : comment réagir ?

Un « reportage » hostile de plus, avec catastrophisme sans justification :

http://telematin.france2.fr/telematin-video.php?id_article=5514

Une ébauche de coordination pour intervenir auprès de France2 s'est fait jour. France2 accepte le principe d'une émission expliquant l'utilité de la protection phytosanitaire pour l'ensemble de la société. Etant donné l'ampleur des attaques aujourd'hui tournées tantôt contre les agriculteurs (surtout en fruits et légumes), tantôt contre l'industrie phytosanitaire, la coordination entre filières agricoles et industrie devient concrètement nécessaire, même si elle doit bien sûr respecter les spécificités.

Evolutions réglementaires de l'UE : la filière européenne fait le point.

Le JFCRTP (Table ronde européenne de la filière fruits et légumes sur les pesticides) a rencontré Paul Madelin (DGSanCo directeur général de la Santé et de la Consommation) et a examiné les projets en cours de révision de la directive 91/414, de la directive sur l'utilisation durable des pesticides, et de l'harmonisation en cours des LMRs européennes. La mobilisation de toute la filière sur le sujet fait face à une évolution réglementaire globalement inquiétante.

Présentations disponibles sur simple demande

L'EFSA publie une première évaluation en vue de LMR temporaires

Pour établir des LMR européennes temporaires, indispensables dans le cadre du règlement 396/2005, l'EFSA (Agence Européenne de Sécurité Alimentaire) doit évaluer le risque consommateur. Pour 144 substances sur 236 examinées dans un premier temps, « une première approche ne peut pas exclure un risque consommateur potentiel ». http://www.efsa.europa.eu/en/science/praper/maximum_residue_levels/mrl_opinion.html

En fait, l'approche, essentiellement théorique, et toujours basée « sur le pire des cas », permet à l'EFSA de définir ses priorités de travail. En aucun cas ce travail préliminaire ne doit être considéré comme établissant un risque quelconque pour le consommateur.

Mais la formulation est ambiguë et laisse penser que l'EFSA prépare le terrain à une « harmonisation » des LMR sévère et irréaliste, qui pourrait remettre en cause de nombreux usages. Là encore la vigilance s'impose.

Argumentaire plus précis sur le sujet sur simple demande

Forum Phyto. Le bulletin de liaison.

Président : Bernard Géry. Contact : jf.proust@forumphyto.fr

Avertissement : les informations de cette publication sont destinées à la filière. Toute diffusion externe doit être validée par le Forum Phyto.

N'hésitez pas ! faites remonter vos suggestions, remarques, questions, etc.